

## CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 8 OCTOBRE 2025

Date de convocation : 1 octobre 2025

Date d'affichage : 14 octobre 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

#### Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

### Absent(e)s:

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 20H10.

N° 1 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DÉSIGNATION : ADOPTÉE UNANIMITÉ VOTE: N° 2 CONSEIL MUNICIPAL <u>DU 30 J</u>UIN 2025 : ADOPTION <u>DU PROCÈS-VERBAL</u> : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 3 DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2025-10-08 : ADOPTÉE LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRÉSENTE COMMUNICATION. N° 4 DÉNOMINATION DE VOIE : IMPASSE DES HAUTS DE TAULHAC : ADOPTÉE UNANIMITÉ VOTE: N° 5 DÉNOMINATION DE VOIE : IMPASSE DU PRUNET : ADOPTÉE UNANIMITÉ VOTE: N° 6 NPNRU DU VAL-VERT : AVENANT N°7 AU CONTRAT DE MANDAT CONFIÉ À LA SPL DU VELAY : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ Ginette VINCENT, Michel CHAPUIS, Philippe RIBEYRE et François CHATAING ne participent pas au débat et quittent la salle. N° 7 SPL : CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA SPL À LA SUITE DES OBSERVATIONS ÉMISES PAR LA CRC : **ADOPTÉE** LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRÉSENTE COMMUNICATION. N° 8 BOIS HINTZY: ACQUISITION DE LA PARCELLE AS 267 À MME STRAUSS: ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 9 IMMEUBLES 11 PLACE DU BREUIL ET 17 RUE DES MOURGUES : CESSION : ADOPTÉE UNANIMITÉ VOTE:

<u>N° 10 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA RUE SAINT-JACQUES : DEMANDE</u> D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : ADOPTÉE

VOTE: UNANIMITÉ

N° 11 OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : OPÉRATION "COUP DE POUCE POUVOIR D'ACHAT" : ADOPTÉE

<u>VOTE</u>: UNANIMITÉ Jérôme EYNARD et Jean-François EXBRAYAT ne participent pas au débat et quittent la salle.

N° 12 ASSOCIATION FOIRE EXPOSITION VELAY AUVERGNE : AVENANT À LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ Jérôme EYNARD ne participe pas au débat et quitte la salle. N° 13 ASSOCIATION "LE PUY FOOT 43" : CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT POUR L'ANNÉE 2025/2026 : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ Caroline BARRE ne participe pas au débat et quitte la salle. N° 14 RÉFECTION DE QUATRE TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 15 AIDES AUX OEUVRES DE VACANCES ET AUX SÉJOURS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : PARTICIPATION: ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ Marlène LASHERME ne participe pas au débat et quitte la salle. N° 16 PROJET ÉDUCATIF : APPROBATION : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 17 PERSONNEL : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 18 PERSONNEL : MISES À DISPOSITION : ADOPTÉE VOTE: UNANIMITÉ N° 19 STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : MODIFICATION: ADOPTÉE UNANIMITÉ VOTE: N° 20 VILLE DU PUY-EN-VELAY : DEMANDE DE DÉNOMINATION "COMMUNE TOURISTIQUE" : **ADOPTÉE** VOTE: UNANIMITÉ N° 21 VIDÉOPROTECTION URBAINE ET DÉPORT D'IMAGES AU SEIN DU CENTRE DE VISIONNAGE : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DU PUY-EN-VELAY, LA PRÉFECTURE, ET LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA POLICE NATIONALE DE LA HAUTE-LOIRE (DDPN 43) :

VOTE:

UNANIMITÉ

ADOPTÉE

N° 22 VIDÉO PROTECTION DES INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION PLURI COMMUNALE D'AUTORISATION DE VISUALISATION : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

N° 23 COMPLEXE SPORTIF DE GUITARD - AMÉNAGEMENT VOIE ET PARKING - CRÉATION DE ET REMPLACEMENT DE LA DÉLIBÉRATION L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : ABROGATION °DEL 2025 0022: ADOPTÉE

> UNANIMITÉ VOTE: R. LONJON et Rachid ANBAR ne participent pas au débat et quittent la salle.

N° 24 RUE DU DOCTEUR MICHEL ARNAUD : DISSIMULATION RÉSEAU BASSE TENSION : AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE : ADOPTÉE

> UNANIMITÉ VOTE: R. LONJON et Rachid ANBAR ne participent pas au débat et quittent la salle.

N° 25 RUE DU DOCTEUR MICHEL ARNAUD : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE AU FONDS DE CONCOURS DANS LE DOMAINE DE LA GEPU AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

N° 26 RUE CHARLES ROCHER - RÉALISATION DE TRAVAUX SUR TERRAIN PRIVÉ : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DU PUY-EN-VELAY ET LA COPROPRIÉTÉ DE L'IMMEUBLE RÉSIDENCE GAÏA : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

N° 27 PASS'CARD EN VELAY - SAISON 2025 : CONVENTION DE PARTENARIAT : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITE

N° 28 RESTAURATION ÉTUDIANTE (SELF DE L'IUT) : MODIFICATION DES MODALITÉS FINANCIÈRES DE PRISE EN CHARGE : ADOPTÉE

VOTE: UNANIMITÉ

N° 29 DOMMAGES CAUSÉS PAR L'ACTIVITÉ DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL REMBOURSEMENT DE SINISTRE : ADOPTÉE

VOTE: UNANIMITÉ

N° 30 BUDGET PRINCIPAL - CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES : ADMISSION EN NON VALEUR 2025 : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

N° 31 BUDGET PRINCIPAL : ADMISSION DES CRÉANCES ÉTEINTES 2025 : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

# N° 32 BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : ADOPTÉE

VOTE:

**UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS** 

Abstention: 3

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Laurent JOHANNY

<u>N° 33 FESTIVAL DU JEU VIDÉO : MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION : ADOPTÉE</u>

VOTE:

UNANIMITÉ

 $\underline{\it N^\circ}$  34 VŒU DE SOUTIEN AU PROJET D'IMPLANTATION D'UN CRÉMATORIUM À SAINT-CHRISTOPHE SUR DOLAIZON : ADOPTÉE

VOTE:

UNANIMITÉ

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affichée le 14 octobre 2025 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire de la ville du Puy-en-Velay

Michel CHAPUIS